

N<sup>o</sup> 28.

Le

Février 1919.



# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Fondateur : *M. BRIEUX, de l'Académie française*



*Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce*



Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux



Organe de l'Œuvre  
Pour les Soldats Blessés aux Yeux

COMITÉ :

*M. BRIEUX, Président*

*M. JUSTIN GODART, ancien Sous-Secrétaire d'État au Service de Santé*

*M. DUZO, Médecin-Inspecteur,*

*Président de la Commission consultative médicale*

*M. HENRI-ROBERT, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris*

*M. le Dr COSSE, Ophtalmologiste des Hôpitaux de Tours*



ADMINISTRATION

27, Boulevard Victor-Hugo  
NEUILLY - SUR - SEINE

## Liste des Donateurs pour les Soldats Blessés aux Yeux

**Mois de Janvier 1919**

*Les Souscriptions de 20 francs au moins donnent droit à l'envoi du journal.*

Subvention du Gouvernement français . . . . . fr. 12.000 »  
Subvention de la municipalité de Dakar (Sénégal). . . . . 2.500 »  
MM. L. Brandt et frère, Bienné (Suisse). . . . . 2.000 »  
Souscriptions recueillies en Argentine par le ministre de France, Buenos-Ayres. . . . . 2.000 »  
Mme Francis Laloé, présidente de la Croix-Rouge française, Comité d'Alexandrie . . . . . 2.000 »  
M. H.-J. Parès, Vals-les-Bains (Ardèche). . . . . 1.500 »  
Souscriptions recueillies par le Comité des Dames françaises de Montevideo . . . . . 1.000 »  
French Relief Club, San Francisco  
Souscriptions recueillies à Port-d'Espagne, par Mme Masson et par M. Gadpaille . . . . . 500 »

Mme de Freycinet, Paris, 50 fr. — Mme Gibert, Claye-Souilly, 25 fr. — M. L. Duclos, Paris, 100 fr. — M. Lindet, Le Mans, 20 fr. — Mme et Mlles Eichens, La Barre-en-Ouche, 30 fr. — M. le commandant Texier, Angoulême, 100 fr. — Mme Albertini, Paris, 20 fr. — M. Jeanparis, Boulogne-sur-Seine, 20 fr. — Etablissements Raux, Paris, 50 fr. — Mme Masson et Mme Garnier, Charlieu (Loire), 100 fr. — Mme E. Rizard, Charlieu (Loire), 5 fr. — Mlle Brunel Bérard, Beaurepaire, 20 fr. — Mme Aenriot, Villeneuve-sur-Yonne, 50 fr. — M. Mazères, Oloron, 50 fr. — Mlle Coralie Valente, S. Carlos de S. Paulo (Brésil), 100 fr. — M. E. Fabra, Buenos-Ayres, 25 fr. — Mme Cornud, Vallon (Ardèche), 65 fr. — Mme

## Liste des souscriptions transmise par les Annales

Fête organisée à Dalat (Indo-Chine) tr. par Mme Muraire. . . . . 500 fr.  
Mme Th. Scard, château de Saint-Roman, La Mothe (Var) . . . . . 505 fr.

M. J. Gaduel, St-Bonnet-en-Ch., 5 fr. — MM. Thero et Merlin, Marseille, 20 fr. — Une messe, A. G., 5 fr. — Lorette (Loire), 25 fr. — M. Brunet-Claudin, Lyon, 20 fr. — M. Mouroz, Grenoble, 23 fr. 40. — Mlle Anne Daussy, Martigné-Ferchand, 20 fr. — Mme Bézine, Paris, 20 fr. — Jeanne et Henri aux éprouvés de la guerre, 5 fr. — Miss M. Chamberlain, 5 fr. — Mme Jacotot, Capestang, 200 fr. — Les élèves du cours supérieur de filles de Chartreux-Longchamps et leur maîtresse, 30 fr. — Anonyme, 100 fr. — Anonyme, 250 fr. — Mme Mistral, Maillane, 20 fr. — M. Jonas Simon, Gérardmer, 10 fr. — M. Picard, 10 fr. — Mme Echard, Laval, 2 fr. —

M. Gondy, Toulon, 50 fr. — M. Chamagne, Villemomble, 20 fr. — Roger-André, 5 fr. — M. Th. Deyclun, Philippeville, 10 fr. — Souscription de M. Clément Hacco, Alexandrie, 75 fr. — Brigadier G. Maginin, 4 fr. 40. — Mlle Louise Puilez, Pamiers, 10 fr. — Mme Ruel, Tours, 100 fr. — Mme Condamin, Kennada (Maroc), 20 fr. — Mme Imbert, Rognes, 1 fr. 50. — Mme Allery, Paris, 10 fr. — Gie et Lily, Bourg, 50 fr. — M. Etcheberry, Conception, 100 fr. — Deux sœurs de Toulon, 20 fr. — Anonyme, 20 fr. — Anonyme, 50 fr. — Mme Hayard, Dreux, 31 fr. 40. — Mme F. Tattegrain, Berck-Plage, 30 fr. — Don de la Boulangerie populaire de Moulins-Engilbert, 50 fr. — Mme Rolland, Pierrefontaine, 5 fr. — Mme Mallée, 20 fr. — Mme Berroëta, Bayonne, 50 fr.

(A suivre.)

## Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

*Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de vingt francs au moins.*

*Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.*

## Merci !

*J'ai reçu, à l'occasion du jour de l'an, un nombre considérable de lettres, plus touchantes les unes que les autres.*

*Les petits enfants aussi m'ont écrit en m'envoyant leurs bons baisers, sur du beau papier à images. Les mamans se sont jointes à eux, et vous, mes chers amis, vous m'avez adressé vos vœux de bonne année, dans les termes les plus flatteurs et les plus touchants.*

*Je ne puis matériellement pas répondre à chacun, et je suis forcé de vous remercier tous par la voie de notre journal.*

*Je ne puis vous dire la douce émotion que j'ai éprouvée. J'aurais*

*pu faire, pour vous, mille fois plus que j'ai fait que je serais encore trop récompensé par de telles marques d'affection.*

*Je vous en exprime toute ma reconnaissance et vous envoie mes vœux : vœux de bonne santé pour vous et les vôtres. Embrassez de ma part vos chers petits, et dites-leur qu'ils ne sauront jamais aimer assez les papas qui se sont battus afin qu'eux ne se battent pas... et espérons que le Parlement va enfin relever le chiffre de vos pensions et te porter à deux mille quatre cents francs par an.*

BRIEUX.

# U. A. G.

Ces trois lettres U. A. G. sont l'abréviation, suivant la mode, du titre d'une nouvelle société :

## *l'Union des Aveugles de Guerre*

Ce groupement a pour but, disent ses statuts, « de créer entre les aveugles de guerre des liens de solidarité effective et agissante et d'améliorer leur situation morale et matérielle ». Il compte à présent 1.220 adhérents.

Il s'agit, on le voit, de réunir et de fortifier par cette union les activités des aveugles de guerre afin qu'eux-mêmes réalisent ce que la nécessité leur dicte, et cela par les moyens les plus directs.

Nous avons vu un des fondateurs de l'Association.

Le premier patronage qui a été sollicité et accordé est celui de Brieux. C'est dire à quelle tradition on a voulu se rattacher. Le Ministère de l'Intérieur a accordé une subvention. Et on s'est mis à l'œuvre. Les études sur une société de secours mutuels en cas de maladie ou de décès sont fort avancées, et sa création ne tardera point. Tous les autres problèmes économiques et sociaux que la situation d'aveugle pose, sont envisagés et examinés pratiquement.

Les avantages positifs à conquérir n'ont point absorbé toute la pensée des organisateurs. S'ils ont d'abord restreint aux aveugles de guerre l'admission dans l'U. A. G., c'est pour aller sans tarder aux solutions qui leur sont particulières. Mais celles-ci

trouvées, les aveugles de guerre aideront les aveugles civils. Ils n'oublieront point qu'ils ont bénéficié d'emblée de tout ce que ces derniers avaient accumulé d'expérience.

Un jour viendra, et bientôt, où les aveugles de guerre tendront une main fraternelle aux aveugles civils et leur donneront un soutien efficace pour élargir leur vie.

Les moyens d'action de l'U. A. G. sont indiqués dans l'article 1<sup>er</sup> des statuts :

1<sup>o</sup> Assurer la défense des intérêts des aveugles de guerre et la revendication de leurs droits en les représentant auprès des pouvoirs publics, des fédérations, offices et congrès de combattants et de blessés de la guerre;

2<sup>o</sup> Provoquer la création et en soutenir le développement par des participations, de groupements d'aveugles de guerre ayant pour objet de les assurer contre la maladie et le chômage, de leur procurer du travail, de leur fournir l'outillage et les matières premières nécessaires à leur profession, d'écouler le produit de leur travail, etc.

Ajoutons que l'U. A. G. s'interdit toute discussion politique ou religieuse.

Le siège social est à Paris, 38, rue du Mont-Thabor : c'est là que doivent être adressées les adhésions qui entraînent pour les membres participants, c'est-à-dire les anciens combattants ayant perdu la vue à la suite de blessures ou de maladies reçues ou con-

## *U. A. G. — Notre Caisse — Mariages et Naissances*

tractées pendant leur séjour sous les drapeaux, le paiement d'une cotisation annuelle de 3 francs.

Des membres associés sont admis, moyennant une cotisation de 10 francs. Le versement de 200 ou de 500 francs donne droit au titre de donateur ou de bienfaiteur.

Le bureau de l'U. A. G. est ainsi constitué :

*Président* : Commandant SALLERIN, directeur des Études, Ecole spéciale militaire de St-Cyr.

*Vice-Présidents* : Capitaine LAFFARGUE, représentant d'industrie, Paris. Médecin-major LALLEMENT, Paris.

M. DUFOURC, dactylographe professionnel, Paris.

*Secrétaire Général* : Aspirant BOURGUIGNON, étudiant en sciences, Paris.

*Trésorier* : M. MAYER, industriel, Paris.

### *MM. Membres du Conseil*

ALBERT (H.), filetier, Montournais. ANTOINE (L.), professeur de mathématiques, Dijon.

AUBIN (P.), avocat, Marseille. BEGUIN (I.), dactylographe, Préfecture de la Seine.

BOCQUET (M.), ingénieur électricien, Paris. BOURGUIGNON, étudiant en mathématiques, Paris.

BRIEL (E.), brossier, Chartres. CAGNEUL (F.), brossier-vannier, Saint-Aubin-du-Cormier.

CONAN (A.), représentant de commerce, Paris. DALLET (F.), instituteur, Saint-Brévin.

DANGAS, masseur, Bordeaux.

DORMONT (A.), masseur, Lyon.

GOUBIN (E.), tricoteur, Paris.

GROUSSIER (J.), commerçant, Paris.

GUILLET (H.), téléphoniste, Nantes.

IZAAC (H.), sous-directeur de l'Ecole de rééducation, Neuilly.

JULIENNE (P.), Paris.

LAGARDE (O.), tricoteur, Brive.

LELOUP (A.), officier de carrière, Paris.

PANTERNE (C.), menuisier, Angers.

PLANQUETTE (P.), masseur, Paris.

ROY (R.), élève de l'Ecole Polytechnique, Paris.

WEBBER (P.), menuisier, Paris.

## *Notre caisse*

En Caisse au 31 Décembre 1918 222.238 98

Recettes du 1<sup>er</sup> au 31 Janvier 1919 32.383 80

TOTAL. . . . 254.622 78

Dépenses du 1<sup>er</sup> au 31 Janvier. . . 20.464 50

En Caisse au 31 Janvier, . . . 234.158 28

## *MARIAGES ET NAISSANCES*

### *Mariages*

Notre camarade *Joseph Petit* nous annonce que son mariage avec Mlle Bousignour a été célébré le 4 janvier.

Notre camarade *Camille Larde* nous annonce que son mariage a été célébré le 27 janvier.

Notre camarade *Alfred Piot* nous annonce que son mariage avec Mlle Descat a été célébré le 20 janvier.

Notre camarade *Adrien Martin* nous annonce que son mariage avec Mlle Françoise Quivy a été célébré le 6 février 1919.

Notre camarade *Henri Pélerin* nous annonce que son mariage avec Mlle Yvonne Williame a été célébré récemment.

### *Naissances*

Notre camarade *François Baron* et Mme Baron nous annoncent la naissance de leur petite fille Marguerite, née le 13 décembre 1918.

Notre camarade *Joseph Kayrel* et Mme Kayrel nous annoncent la naissance de leur fils Georges-Ernest, né le 12 janvier 1919.

Notre camarade *A. Cagneul* et Mme Gagneul nous annoncent la naissance de leur petit garçon Louis-Marie-François, né le 9 janvier 1919.

Notre camarade *Panterne* et Mme Panterne nous annoncent la naissance d'un fils.

Notre camarade *Moisan* et Mme Moisan nous annoncent la naissance d'une petite fille, Germaine-Marie-Pascaline, née le 4 janvier 1919.

Notre camarade *Ritz* et Mme Ritz nous annoncent la naissance de leur fille Simone-Françoise, née à Paris le 7 janvier 1919.

Notre camarade *Jean-Louis Leroux* et Mme Leroux nous annoncent la naissance de leur fille Jeanne, née le 28 décembre 1918.

Notre camarade *Vessières* et Mme Vessières nous annoncent la naissance d'une petite fille, Yvonne, née le 6 janvier 1919.

Notre camarade *Mayeu-Bertin* et Mme Mayeu-Bertin nous annoncent la naissance de leur fille, née le 30 décembre 1918.

Notre camarade *Paradis* et Mme Paradis nous annoncent la naissance d'un fils.

# Lettres de nos Camarades

## Je m'amuse à jouer de la vielle

Villabon, le 23 décembre 1918.

Cher monsieur Brieux,

... A présent que nous sommes en hiver, je m'occupe à scier du bois, à le fendre tout près pour servir à la cuisson de nos aliments, ainsi que pour réchauffer notre maison; le jour, je travaille toujours après mes brosses, et aussi au rempaillage des chaises. Ce qui m'arrive assez fréquemment, le soir pendant la veillée, pour passer mon temps, j'écosse des haricots pour notre repas du lendemain: haricots de la récolte que nous avons faite cette année. Quand je ne m'emploie à cela, je lis des livres en Braille, et quand je me trouve quelque peu ennuyé, je m'amuse à jouer de la vielle, et je repasse sur mon instrument tous les vieux airs berrichons que je jouais avec les camarades de la société des maîtres sonneurs de Bourges en Berry, dirigée par le poète très connu: Jean Rameau. Et aussi, cela me remet la joie au cœur et vous, cher monsieur Brieux, vous auriez eu le plaisir de me voir à l'œuvre si vous étiez venu comme vous me l'aviez promis, vers la fin de 1917 à l'école de rééducation d'Orléans, car c'est moi qui avais été chargé par notre médecin principal de vous recevoir en notre école de rééducation au son d'un des hymnes de mon pays....

J'aurais été content de pouvoir vous faire entendre les notes douces et harmonieuses de ma vielle, et vous auriez pu juger que ce ne sont plus les doigts qui parlent en s'appliquant sur les notes, mais bien le cœur tout entier qui vibre parmi les airs de musique que je fais sortir de mon instrument....

Jules HANNEQUIN,  
brossier,  
à Villabon, par Baugé (Cher).

## Je ne pouvais croire que je pouvais travailler encore

Voves, le 26 décembre 1918.

Cher monsieur Brieux,

Le temps passe vite: au mois de mai 1917, je me trouvais en Champagne; c'est là que je perdis la vue par suite de l'éclatement d'un obus. Évacué à l'hôpital de Châlons-sur-Marne j'y subis l'amputation de la cuisse gauche.

Lorsque tout danger pour ma vie fut écarté, et que je pensai enfin à la réalité, j'étais complètement démoralisé, je croyais que la vie dans ces conditions ne pouvait plus être possible.

C'est là que j'appris à vous connaître, car à partir de ce moment, vous avez bien voulu vous intéresser à ma famille et à moi.

Dès que je pus supporter le voyage, je fus dirigé sur Chartres, à l'hôpital 47, près de ma famille. Je reçus les bons soins de M. Delord, bien secondé par ses infirmières si dévouées. J'appris par d'autres camarades aveugles qu'il y avait à l'hôpital une école de rééducation où l'on apprenait la brosserie, la chaiserie, la cordonnerie.

Je vous avoue, cher monsieur Brieux, que je restais incrédule, mais je ne pouvais croire que je pouvais travailler encore.

Un jour je fus conduit à l'atelier par le sympathique directeur de l'école, M. Martin; là, sous la direction de M. Verrier, professeur de brosses, je reçus mes premières leçons. Les débuts furent difficiles, il fallut beaucoup de patience de la part de mon professeur. Ayant réussi à faire quelques brosses, je pris goût à mon métier, et je travaillai avec ardeur. Après les brosses, j'appris sous la direction du camarade Goulet, la chaiserie.

Grâce à de bons professeurs: Mmes Boujeant, Hubert, Vincent, j'appris la lecture

## Lettres de nos Camarades

et l'écriture du Braille. J'étais bien habitué à l'école où j'y avais fait de nombreux camarades; mais ma rééducation étant terminée, je quittai l'école fin juin 1918, pour rentrer dans ma famille où m'attendaient ma femme et ma petite fille. Je m'installais comme brossier-chaisier à Voves. Les commandes arrivèrent presque tout de suite, et depuis le travail marche toujours. Aussi, cher monsieur Brieux, je puis vous dire que le temps passe vite.

Merci pour l'envoi du *Journal des Blessés aux Yeux* que je reçois bien régulièrement.

Veuillez croire, cher monsieur Brieux, à mon entière reconnaissance.

Henri GRÉARD,  
Élève de l'école de rééducation de  
Saint-Chéron (Chartres),  
Brossier-chaisier  
à Voves (Eure-et-Loir).

## Un petit truc épatait

Baugé, le 22 janvier.

Monsieur Brieux,

... Je fais pas mal de chaises à présent, et j'ai trouvé un petit truc épatait. Comme le rotin a augmenté de moitié, je ne fais plus de double fond. Je tourne sur le barreau en faisant une double clef sur la monture, ainsi qu'au tissage. Cela me fait un bénéfice de 150 grammes par chaise; alors, comme cela, ça m'a fait moins augmenter les chaises; c'est un peu plus de travail, aussi je ne demande qu'une chose, c'est que tous les camarades puissent en faire autant.

Agréez, monsieur, mes sincères salutations.

Henri BROSSARD,  
rue Marthe-de-la-Beaute,  
Baugé (Maine-et-Loire).

## Contre la concurrence maladroite

... le 22 janvier 1919.

Cher monsieur Brieux,

Je viens, par ces quelques lignes, vous dire combien je suis heureux qu'enfin nous ayons abouti à former l'« U.A.G. » à ne

former qu'un groupe compact; aussi j'envoie mon bulletin d'adhésion par le même courrier.

Mais je viens en même temps vous demander le renseignement suivant: Est-ce que indépendamment de l'« U.A.G. », il existe d'autres Sociétés qui ne coordonnent pas leurs efforts pour seconder l'« U.A.G. »? Je crois que si, et je vais vous le démontrer par le fait suivant qui m'est arrivé dernièrement.

Voici: je vais à ... trois fois par an à peu près, et j'y trouvais des camarades qui m'assurent du travail pour l'année; or, avant-hier, chez mes clients, je me suis heurté à la concurrence d'une Société de Paris...; mes clients ont été sollicités par la dame de notre sénateur ... qui s'occupe de cette œuvre. L'on ne peut que la louer de sa démarche; mais, cependant, là, il y a une lacune à combler. Je suis très étonné que dans notre région, nous soyons concurrencés par notre propre compatriote, Mme ... Tout au moins, je pense que cette dame aurait dû s'occuper de faire adhérer à cette Société les aveugles de sa région, afin de nous aider à placer nos produits, et non de nous en empêcher.

Vous voyez donc, cher monsieur Brieux, que le fait d'être non aidé par les filiales d'aveugles existe, et le plus fort, c'est d'avoir l'herbe coupée sous les pieds par la dame de son propre sénateur.

Il me semble donc que toutes les Sociétés portant secours et appui aux aveugles de la guerre devraient s'entendre et avoir des relations directes avec l'« U. A. G. » à cette fin de faire converger leurs efforts vers le même but, et non aider les uns pour nuire aux autres, et si ce que je dis est vrai, car pour moi et autres camarades de la région, il nous est maintenant difficile de placer nos brosses, car Mme ... aura le privilège sur nous pour les commandes....

Aussi, tous les aveugles de la guerre doivent donner leur adhésion à l'« U.A.G. », c'est le seul moyen, en nous unissant tous, de sauvegarder nos intérêts et de faire droit à nos revendications.

H. VIELLET.

# ENSEIGNEMENT DE LA CORDONNERIE à l'École professionnelle des Soldats aveugles de Chartres

(suite et fin)

Il reste enfin à fixer par-dessus le bon bout, la lame de cuir qui termine le talon ? Pour cela, l'élève doit placer de petites pointes à une certaine distance du bord du talon. Pour trouver l'emplacement exact où ces pointes seront enfoncées, les aveugles se servent d'un instrument qui leur est spécial et indispensable : c'est une griffe avec roulettes à pointes écartées, qui présente un guide qui suit le bord du talon. Ces pointes laissent, après leur passage, des trous qui donnent l'emplacement des clous. Le doigt de l'aveugle sera averti de leur présence par une petite aspérité du cuir à leur niveau.

Nos élèves sont tous arrivés à réparer un talon ; mais il faut en réalité beaucoup de temps pour faire convenablement ce travail. Il faut y revenir pendant tout le temps de l'apprentissage.

En effet, il est malaisé de se servir correctement de la griffe à roulettes à pointes écartées : si on appuie trop fort, les trous faits par cet instrument sont plus profonds, et les aspérités à leur niveau sont supprimées, l'aveugle ne les retrouve plus.

Il n'est pas non plus commode pour eux de bien suivre avec le guide le bord du talon en tournant la main. Enfin, le fait d'enfoncer une pointe avec le marteau est une chose facile, toutefois cette pointe se tord fréquemment si on ne frappe pas bien d'aplomb.

Pour les talons autres que ceux des chaussures militaires, *il faut employer des chevilles au lieu de clous*. C'est le travail que les élèves auront à faire, une fois rentrés chez eux, quand ils répareront des chaussures civiles. Ce travail comporte les temps suivants :

Enlever le bon bout, arracher avec le ciseau à froid toutes les chevilles les unes après les autres, dresser le talon, mettre un bon bout neuf et placer les chevilles.

Les difficultés pour l'aveugle sont nombreuses : il est difficile d'enlever convenablement les chevilles usées ; la cheville se plie quand on frappe à faux. Autre inconvénient : le coup de marteau qui aura enfoncé une cheville empêchera ensuite l'aveugle de sentir avec le doigt les petites aspérités qui indiquaient la présence des trous suivants.

De plus, un voyant mettra facilement un deuxième rang de chevilles à l'endroit le plus usé ; ce deuxième rang, qui sera parfois utile, complique le travail de l'aveugle et celui-ci se contentera le plus souvent d'un seul rang.

Ce travail sera donc souvent défectueux. En voici une autre raison :

Voici une saillie sur un talon ; un coup de marteau donné par un voyant la supprime rapidement. Un aveugle risque de frapper à côté et n'arrive pas au résultat voulu. Certes il parviendra toujours avec la lime à rectifier toutes ces irrégularités, mais en diminuant l'épaisseur du cuir.

Il est donc en définitive possible à un aveugle de réparer un talon, mais ce travail manquera toujours de régularité et de fini ; on reconnaîtra qu'il s'agit d'un travail d'aveugle et non de voyant.

\* \* \*

Nous avons enfin à parler du travail de la semelle, le ressemelage des chaussures.

Disons tout d'abord qu'il ne peut s'agir pour l'aveugle que de ressemeler une chaussure qui était primitivement clouée. En effet, la chaussure cousue possède une bande de cuir qui fait le tour de la semelle et qui constitue la trépointe. Réparer par du cloué une telle chaussure est chose presque impossible, sauf pour les chaussures à semelles doubles. De plus, il ne peut s'agir aussi que de chaussures encore assez bonnes. Si elles étaient en mauvais



## Enseignement de la cordonnerie à l'Ecole de Chartres

étau l'aveugle ne pourrait les réparer, car un coup de marteau donné à faux abîmerait le dessus du soulier ; ce qui nécessiterait une pièce qu'il ne pourrait placer convenablement.

Supposons donc une chaussure clouée que notre élève est chargé de réparer. Ce travail, il peut arriver à le faire après un long temps d'apprentissage (huit mois environ). Pour l'exécuter l'ouvrier doit exécuter les temps suivants :

Enlever la vieille semelle avec la broche, couper un carton assez mince qui servira de patron, couper un morceau de cuir épais, donner exactement au cuir la forme du carton.

Pour ce temps, l'élève doit se servir d'abord du tranchet ; puis il a recours à un instrument spécial inventé à Reuilly et qui nous a été gracieusement offert par M. Eymard. C'est un rabot muni d'un guide, qui se règle à volonté. Ce rabot permet de dresser, c'est-à-dire de rendre rectiligne la base de la semelle. Cela fait, l'élève fixera la semelle avec des semences dont l'emplacement lui est donné, comme pour le talon, par la griffe avec roulettes à pointes écartées.

Les difficultés ici sont les suivantes : la coupe du morceau de cuir est délicate ; au prix actuel du cuir, tout déchet serait onéreux. En brochant la semelle, c'est-à-dire en régularisant les bords avec le tranchet, l'aveugle risque de couper le dessus du soulier, ce que les cordonniers appellent saigner ou percer le dessus de la chaussure.

Enfin, quand une semence est mal placée et qu'il est nécessaire de l'enlever, l'aveugle se heurte à une difficulté très réelle.

Nous avons essayé de faire mettre de gros clous par nos élèves aux semelles des chaussures militaires. Les clous qui bordent la semelle sont faciles à mettre ; mais les clous du milieu ne sont jamais en ligne, ils sont irréguliers ; et nous ne sommes pas arrivés à obtenir un travail satisfaisant, sans le secours du professeur.

Reste enfin à étudier le ressemelage cousu.

Les aveugles peuvent-ils exécuter ce travail ?

Nos élèves ont pu faire du ressemelage en cousu double, c'est-à-dire en traversant complètement la semelle. Mais l'aide constante du contremaître a été nécessaire. Il est difficile, long à apprendre et le résultat est un travail irrégulier et imparfait.

Ici, l'élève se sert de l'outil à gravure, instrument qui nous a été remis par la Société des Amis des Aveugles. L'outil à gravure a pour but de faire tout autour de la semelle, parallèlement à son bord, une rainure ou gravure, dans laquelle viendront s'encastre les points de couture. Cet instrument présente un guide arrondi qui suit le bord de la semelle et une lame triangulaire qui est réglable et dont la pointe recourbée trace la gravure.

La couture trépointe n'a pas été essayée à Chartres ; elle a été jugée trop difficile pour nos élèves.

## CONCLUSIONS

L'apprentissage de la cordonnerie a été suivi à Chartres par six de nos élèves qui ont consacré trois heures par jour pendant huit mois aux divers travaux de la cordonnerie.

Aucun n'a acquis de connaissances suffisantes pour pouvoir exercer chez lui ce métier. Tous les six avaient déjà appris la brosserie et la chaisserie. Peut-être, les résultats peu satisfaisants obtenus sont dus à ce que nos élèves connaissant déjà deux métiers ne se sont pas adonnés à ce travail avec assez de volonté, ni avec assez de persévérance.

Ces restrictions faites, voici les conclusions que nous tirons de notre expérience :

Le travail de la cordonnerie exige pour un aveugle un apprentissage de très longue durée (quinze mois au minimum).

C'est un travail hérisse de difficultés, qui se présentent toujours nouvelles.

Le travail du cordonnier aveugle sera toujours très lent.

Presque toujours, il sera, sinon grossier, du moins imparfait, manquant de fini.

Tous les travaux de la cordonnerie ne peuvent être exécutés par les soldats aveugles ; ils devront s'en tenir aux ressemelages cloués, laisser de côté les chaussures

finies; éviter de réparer une chaussure qui est en trop mauvais état; ne pas garnir de clous le milieu de la semelle d'une chaussure d'homme; éviter de faire les réparations délicates du dessus de la chaussure, surtout s'il s'agit de parties difficilement accessibles à l'intérieur ou à la pointe du soulier.

Pour ces raisons, nous pensons que l'enseignement de la cordonnerie doit être réservé à un petit nombre, aux élèves habiles et intelligents, à ceux qui étaient

cordonniers avant la guerre, aux demi-voyants qui ont conservé assez de vision dont ils peuvent se servir pour les travaux délicats, enfin, à tous ceux qui, chez eux, peuvent être conseillés ou guidés par une personne compétente (aveugle marié, par exemple).

Dans ces cas, l'aveugle devrait se localiser à l'apprentissage seul de la cordonnerie.

MONTHUS et DELORD,  
Médecins-majors.

Les chiens versés ou ménagères peuvent également se quadriller.

Il est une multitude de modèles employés pour le chiendent; il y a notamment la navette Longjumeau, qui se compte par pouces, de 5 à 8 pouces; la losange, ou brosse à évier; le violon, de 5 à 8 pouces et de 5 à 6 rangs. Ces brosses sont très employées par les laitières pour laver leurs paniers et pour une foule d'autres usages. Ces brosses se coupent également de 4 à 5 centimètres. Tous ces modèles peuvent se monter indifféremment en tampico, chiendent, bassine simple ou forte, parat, etc., selon le gré des clients.

Il est d'autres brosses de chiendent très usitées pour le cheval, pour la pierre de taille, pour les ébénistes et metteurs en couleur, les peintres et ravaleurs, etc. Ce sont les crinières.

Dans la crinière, il y a quatre modèles principaux: crinière anglaise sans plaque, anglaise avec patte, Brescia ou brosse arrondie, ainsi que la patte. Ces brosses sont quelque-peu pointues; il y a la crinière à bout rond, modèle de l'armée; les brosses sont dénommées d'après le nombre de trous du rang du milieu, soit de 12 à 17, et elles ont 5 ou 6 rangs; elles se coupent à 5 ou 6 centimètres, voire 7, selon le désir du client, et se montent indifféremment en tampico, granil, chiendent italien, chiendent mexicain, fin ou gros, bassine simple ou forte, parat, piazzava, voire même en fil d'acier selon l'emploi que veut en faire le client. Il y a aussi le lave-pont appelé aussi lave-place, du n° 10 au n° 20, 10, 5 rangs jusqu'au 16; le 16 et le 18 ont généralement 6 rangs; le lave-pont n° 20 a de 7 à 11 rangs, et comme les brosses ci-dessus se montent indifféremment en chiendent, tampico, coco, etc. Elles se coupent de 4 à 5 cent. 1/2, selon la grandeur de la brosse et le désir du client.

Il y a aussi des brosses très usitées, notamment par les brasseurs, limonadiers, marchands de vin, etc. Ce sont les morues de forme plate, dans le genre du quadrillé, qui ont de 5 à 6 rangs, se coupent de 5 ou 6 centimètres et se montent également en chiendent, en plume, piazzava, en fil d'acier,

selon l'emploi; il y a trois grandeurs: 10, 12 et 14. Ces brosses, ainsi que les quadrillés, demandent à être bien garnies (nous reviendrons à ce sujet quand nous en serons aux références ou prix de revient).

Il y a également le brasseur à un ou deux cordons, c'est-à-dire deux rangs de tête dans le genre de l'écrevisse. Le brasseur et la morue sont dénommés aussi brosses à tonneaux et peuvent aussi être montés avec différentes matières.

Il est un grand nombre d'autres modèles variant à l'infini, selon les besoins de l'industrie dans les différents pays. Nous nous contentons ici, Dieu merci! des brosses les plus employées dans le public.

Il y a aussi les balais en chiendent, coco, piazzava, etc. Il y a notamment deux modèles très usités: la patte piazzava, qui a 6 rangs et part du n° 12 jusqu'au n° 28, et le balai Charleville qui a également 5 rangs, mais l'entourage est percé en bien plus petits trous, dans le genre des crinières. Ils vont du n° 12 au n° 20.

Il y a aussi le balai soleil, c'est-à-dire très versé et écrasé. On en fait même à tête, ou avec bout lainé ou coton, c'est-à-dire des écheveaux de laine de toutes couleurs: rouge, blanc, bleu, par exemple, qui sont les plus usités. On coupe sa laine à 7 centimètres et on plie en deux, et l'on coupe à 2 centimètres ou 2 cent. 1/2 au plus. Les balais se montent également en diverses matières et se coupent de 8 à 10 centimètres selon les grandeurs.

Il y a aussi les balais cantonniers, montés en piazzava et bassine forte, coupés de 10 à 15 centimètres, selon le désir du client.

Il y a aussi les brosses à habits appelées vergettes chiendent, du 5 pouces au 8 pouces; elles sont de 5 à 7 rangs. L'entourage est multiplié, c'est-à-dire qu'il est bien plus petit. Il y a des vergettes droites et des cintrées.

Il y a aussi la brosse billard en chiendent, qui se rapproche beaucoup comme forme de l'écrevisse et se coupe ainsi que la vergette de 3 à 4 centimètres.

Il est d'autres brosses, mais d'un usage bien moins grand, dont nous parlerons dans un chapitre suivant.

## Guide des brossiers

### Renseignements utiles

par M. CHEVALIER,

Ancien marin, ancien élève de l'atelier de la rue Jacquier,  
Professeur de brosserie à l'École du Val-de-Grâce,

#### Eléments de brosserie.

#### Notes préliminaires indispensables sur le montage, la coupe et les références.

Tous les brossiers savent commencer une brosse, soit par un nœud au bout de la ficelle que l'on glisse au bord du trou, et que l'on retient avec l'index de la main droite jusqu'au moment où le loquet arrive du côté opposé (côté du montage) et alors on lâche le nœud, lequel rentre avec le loquet, ou le nœud coulant que l'on fait sur le loquet après avoir passé la ficelle dans le trou. Ce mode d'opérer est le plus fréquemment employé.

Dans les brosses trois rangs, on commence au second trou dudit rang du milieu; quatre rangs, au troisième trou à droite du revers de la brosse; cinq rangs, trois trous du milieu; six rangs, au troisième trou du troisième rang à droite du revers de la brosse; sept, au quatrième trou du milieu, etc.

En résumé, on laisse autant de trous devant soi et derrière soi, c'est-à-dire à l'autre extrémité de la brosse, qu'il y a de rangs de chaque côté.

## Guide des brossiers

*Coupe des matières premières.* — Les matières premières se coupent par différents moyens :

1<sup>o</sup> La scie renversée, c'est-à-dire les dents en bas et le dos de la scie bien aiguisé, que l'on pose sur sa botte de chiendent ou toute autre matière que l'on veut couper et une mesure en bois ou en fer, graduée au moyen d'un petit cran, ou plusieurs mesures, de 8 à 23 centimètres. La mesure se tient sur la botte de chiendent ou autre que l'on veut couper, et l'on obtient ainsi de belles coupes, en appuyant nécessairement les deux mains sur la botte posée sur le tranchant de la lame.

Il y a des aveugles qui se servent aussi de la faufile. C'est la faufile ordinaire dont se servent actuellement les cultivateurs.

Actuellement, c'est la boîte à couper avec une petite scie qui est la plus usitée.

Il y a aussi la guillotine qui, certes, est le plus simple et le plus pratique de ces moyens. Je m'en sers très avantageusement depuis vingt-huit ans.

Maintenant, pour obtenir une coupe de brosse de 4 centimètres par exemple, il faut compter 4 centimètres plus 4 centimètres, attendu que l'on emploie le chiendent, ou toute autre matière, en double.

Ceci dit, il faut toujours ajouter 3 centimètres en plus pour le pliage et la coupe.

Pour obtenir une brosse de 4 centimètres, il faut couper son chiendent à 11 centimètres.

Il y a aussi des brosses d'usage très courant et assez avantageuses à faire; ce sont les passe-partout chiendent, coco, etc.

Pour couper ces brosses, il faut des guides mobiles qui se posent sur le guide ordinaire de la machine. A chaque extrémité, il y a un trou de vis, et à chaque bout des guides mobiles il y a un cran; ces crans s'emboîtent sous les vis du guide ordinaire de la machine et l'on serre ses vis pour couper la brosse. Comme ces guides sont beaucoup plus étroits d'un côté que de l'autre, il faut toujours mettre le manche du côté étroit du guide et de façon à ce que le chiendent touche la vis du côté étroit. Quand on a coupé un côté

de la brosse, on change de bout au guide (c'est-à-dire que la partie étroite doit remplacer la partie large), la brosse devant faire nécessairement de même, toujours le manche du côté étroit du guide. Pour faire ces brosses, il faut trois guides : un pour le milieu et deux pour les côtés. Nous donnons des modèles de ces guides à tous ceux de nos chers élèves qui en feront la demande.

*Fabrication des brosses.* — Lorsque l'on casse sa ficelle dans le cours de sa brosse, si elle se casse au ras du trou, il faut arracher le loquet et rattacher les deux bouts par un nœud droit (comme l'on fait aux lacets de souliers, par exemple, sans les boucles). Ce nœud doit être fait de 1 cent. 1/2 à 2 centimètres du trou où on a cassé, de façon à ce qu'en mettant le loquet suivant, le nœud rentre dans le trou. Les nœuds ne doivent jamais être apparents.

Pour clouter les brosses et les balais, c'est-à-dire les plaquer, on se sert d'un petit étau de serrurier à longues tiges que l'on fixe sur l'établi, et l'on pose la semelle de la brosse dans l'étau, en laissant au-dessus des mâchoires la moitié du bois de la brosse. On serre bien sa brosse dans l'étau. Cette façon de clouter est préférable à toutes les autres; cela empêche les bois de se casser en clouant.

Pour les lave-ponts, on met une pointe dans le milieu, une à chaque bout et une sur chaque côté, plus une de chaque côté de la douille, et à cinq centimètres de cette douille. Ces dernières pointes doivent être plus fortes que celles des bouts, ce qui, pour les grands lave-ponts, fait en tout dix pointes. Pour les petits, on n'en met que huit.

L'on procède de même pour les autres balais.

Pour les crinières, on met une pointe à chaque bout et deux de chaque côté, ce qui fait six pointes.

*Avis important.* — Il faut toujours bien ajuster ses brosses et ses balais, avec un petit sabot pour les côtés et la râpe pour arrondir les bouts; ensuite, les frotter au papier de verre.

## Guide des brossiers

N'oublions pas que le travail n'est jamais trop bien fait.

Il faut par-dessus tout éviter, par tous les moyens possibles, que le client puisse dire : « On voit bien que c'est fait par un aveugle. » Il faut être amoureux de son travail, et le coup d'œil engage l'acheteur.

*Brosserie de soie.* — Les brosses de soie sont légion; aussi, nous ne parlerons ici que des plus usitées. D'abord, commençons par les brosses à chaussures. On distingue quatre modèles, à savoir : la double face ronde et pointue du 4-7 au 8-9, c'est-à-dire 4 ou 5 trous sur la largeur et 7 ou 9 trous sur la longueur. Ces brosses se montent en deux parties, soit en laiton ou à la ficelle fine. Le côté attenant au manche se coupe de 28 à 32 millimètres, le petit côté de 18 à 20 millimètres. Il faut avoir soin de plier sa soie de façon à ce que la racine arrive à la hauteur de la coupe. On doit s'efforcer de conserver la racine des soies dans la brosse, c'est ce qui constitue sa force. La racine doit toujours se trouver du côté extérieur de la brosse.

Si l'on monte au laiton, quand on a posé le premier loquet, on tourne les deux bouts de laiton ensemble pour former arrêt. Lorsque l'on casse le laiton, on procède de la même façon que dans toutes les brosses.

La brosse finie, on coupe au ciseau tous les bouts de laiton, puis on frotte le laiton avec le manche du poisson, pour ne pas gêner le placage.

Puis, viennent les polissoirs de 6 à 8 pouces, de 6 à 8 rangs. Ces brosses se coupent généralement à 30 millimètres. Avec ces brosses, on fait des décrottoirs avec de la soie de Russie forte, du Calcutta, voire avec des soies de Chine. Le 10 ou 12 fort est suffisant pour ce genre de brosses. Pour les polissoirs, on emploie le 14 demi-fort ou fort, le 16 et les soies de Hankéou, soies de Shanghai, voire les soies Niort ou Berry selon la qualité (c'est-à-dire le prix de vente).

Puis viennent les brosses à habit appelées vergettes de 4 à 8 pouces; le 4 pouces c'est une petite brosse de voyage.

Dans les brosses à habits, il y a trois modèles distincts : la vergette ordinaire, la vergette russe et le violon.

Dans la vergette ordinaire, il y a la droite, la cintrée. Il y a aussi la brosse à initiales; beaucoup d'aveugles font faire un cœur ou une ancre marine. Lorsque l'on commande des brosses initiales à un fabricant, il faut avoir soin de spécifier que les trous des lettres soient coniques, c'est-à-dire plus larges que les autres trous de telle façon que le crochet descende plus profondément dans ces trous que dans les autres; c'est par ce moyen que l'on reconnaît les trous des lettres ou du dessin (1).

• Les 4 et 5 pouces ont généralement 6 rangs; les 7 pouces et au-dessus, de 9 à 11 rangs.

Comme les brosses chiendent, on commence dans le rang du milieu pour les nombres impairs, en laissant autant de trous devant soi et à l'autre extrémité qu'il y a de rangs de chaque côté. Puis viennent les brosses à chapeaux qui se montent en crin blanc ou poil de chèvre; on les fait mouchetées ou multicolores; dans ces brosses, il y a plusieurs modèles, savoir : le croissant petit, moyen et grand modèle, la baguette, qui ressemble à l'écrevisse, le tampon, côté chiendent fin, côté crin, et enfin l'époussette à chapeau.

Toutes ces brosses, ainsi que les brosses à habits, se coupent de 28 à 34 millimètres, selon la grandeur.

Puis viennent les brosses à meubles, les capitons et le billard soie.

Le capiton, les billards, servent pour les fauteuils, les coussins des voitures et les billards. La Compagnie des chemins de fer emploie beaucoup de ces derniers pour les voitures capitonnées.

Le milieu du billard se coupe généralement à 28 millimètres. Dans la tête, il y a trois rangs ou cordons.

Le premier cordon se coupe à 32 millimètres;

Le deuxième cordon se coupe à 35 ou 36 millimètres;

(1) Il est entendu que ce travail n'est possible que pour les blessés aux yeux conservant une légère vision.

## Guide des brossiers

Le troisième cordon se coupe à 39 ou 40 millimètres.

Ces brosses se montent en soie de Chine, Hankéou ou Shangaï, du 3 pouces 1/2 pour le plateau, 4 pouces pour les cordons; quand la soie n'est pas assez longue, on plie légèrement sur pointe, de façon à ce que les racines arrivent à la hauteur de la coupe.

Puis viennent les brosses dites «écuries», le passe-partout, la limande en soie et le palot ou langue de chat.

Le palot sert pour les pieds des chevaux et la limande pour le pansage; le passe-partout pour les roues des voitures.

La limande se coupe à 20 et 25 millimètres, selon la grandeur de la brosse, et le palot à 30 millimètres.

Quant au passe-partout en soie, il y a trois modèles : le passe-partout couteau, le passe-partout rond qui se monte en deux parties, et que l'on cloue ensuite avec trois pointes dans le manche.

Le couteau et le rond se coupent de 30 à 35 millimètres.

Ces brosses se commencent par le rang du milieu, comme les autres brosses. Dans le passe-partout couteau, à chaque rang, il faut légèrement incliner son bois du côté du guide.

Pour couper le passe-partout anglais, on se sert de cinq guides mobiles que l'on visse sur le guide ordinaire de la machine, de la même façon que les passe-partout chiendent, en ayant soin de mettre toujours le manche du côté étroit du guide, et du côté de la tête seulement; on laisse autant de trous que l'on a de rangs à tourner de chaque côté.

On emploie des soies de Chine ou grises pour ces brosses du côté manche; on emploie des soies plus courtes pour le milieu; le 12 est suffisant ou le 3 pouces chine pour les ailes; on emploie du 14 au 18 dans la tête de façon à ce que la brosse forme éventail; puis, la brosse finie, on fait fondre de la cire ou de la poix que l'on coule dans la brosse pour combler le vide.

Il y a aussi les brosses d'appartement, savoir le parquet. Il y a le parquet simple,

le parquet à cordon et 2 cordons et le parquet tiré.

Dans le parquet simple, il y a le 14/7 et le 16/8, ainsi que pour les autres, c'est-à-dire 14 ou 16 trous sur la longueur ou 7 ou 8 trous sur la largeur. Le côté du montage est généralement rayé. Ces brosses, au lieu de commencer au milieu, ainsi que les autres brosses, c'est-à-dire dans le sens de la longueur, se commencent sur le côté, à droite ou à gauche, dans le sens de la largeur; le plateau de la brosse se coupe de 18 à 20 millimètres et se monte en soie de Calcutta de 3 pouces, ou en soies grises fortes ou soies de Chine, selon le prix de vente.

Il faut toujours, comme dans toutes les brosses de soie, tenir sa soie bien sur pied, de façon à ce que toutes les racines soient égales, et que toujours les racines arrivent à la hauteur de la coupe; nous ne saurions trop recommander cela, car c'est ce qui fait la force des brosses.

Dans les parquets à cordons, le premier cordon se coupe à 25 millimètres et le deuxième cordon de 28 à 30 millimètres.

Il faut bien faire rentrer les loquets jusqu'au fond du trou et employer de préférence de la ficelle Compiègne, ou toute autre, excepté la ficelle forte, et la bien savonner ainsi que les bois, de façon à s'éviter de la fatigue en la faisant glisser, et aussi pour ne pas casser la ficelle.

Il y a aussi les parquets dits «ménagère» avec ou sans cordons. Ce parquet est arrondi des bouts en forme de limande; il y en a avec plaque. Tout parquet peut se plaquer selon le gré du client.

Dans le milieu du parquet, on met une courroie avec une petite boucle pour permettre de serrer à volonté du pied.

Il y a aussi la côte; il y a trois genres de côtes : la côte italienne, la côte hollandaise à bouts ronds et la côte à tête.

La côte se monte comme le balai soie, la soie pliée sur la racine, la racine en bas; on laisse la racine passer de 4 millimètres entre le pouce et l'index de la main droite, puis on passe ce bout de racine dans sa ficelle, et l'on met l'index de main gauche dessous; puis on fait revenir la soie sur

## Guide des brossiers

Double-face, 25 grammes de soie en moyenne pour chaque côté selon la force de la soie.

### Polissoirs :

6 pouces	environ 40 grammes
7 pouces 7 rangs	60 "
8 " 8 "	80 "

### Décrotoirs, idem.

Vergettes ou brosses à habits :	
4 pouces	40 grammes
6 p. 7 rangs	55 "
7 p. 9 "	70 "
8 p. 11 "	90 "

### Brosses à chapeau :

Le croissant, de 20 à 35 grammes
La baguette, de 40 à 45 "
L'écrevisse, 50 grammes.
La fauille, idem.

Brosses à meubles Navette, avec poignée vissée, sans cordon :	50 grammes
Mêmes brosses avec cordons :	65 "
Le Hérisson	60 "
Le Capiton	90 "

### Le Billard :

pour le plateau : 45 grammes,  
pour chaque cordon : 15 grammes environ,  
soit en tout : 135 grammes.

### Les Parquets :

Plateau : 70 à 80 gr. selon la soie,  
chaque cordon : 25 à 30 gr.,  
en tout : 140 gr. environ, pour les parquets à deux cordons.

### Parquets tirés :

de 100 à 130 gr.  
Balais soie dits pates-laiton, de 6/12 de 120 à 130 grammes.  
20 gr. en plus par numéro de grandeur, à demi-tête,  
40 gr. en plus, à tête, 60 gr. en plus.

### Balais vissés pointus, 8 rangs au milieu :

30 centimètres :	120 gr.
32 "	140 gr.
34 "	160 gr.
36 "	180 à 190 gr.
38 "	210 gr.

pour les balais à tête, 40 grammes en plus selon la force de la soie.

Brosses chiendent. — Chiens versés dits brosses ménagères, de 28 à 40 trous, 4

## Guide des brossiers

rangs, en moyenne, pour les 28 trous : 50 gr., environ 10 grammes en plus pour les grandeurs au-dessus, soit 60 grammes pour les 30 trous,

70 grammes pour les 32 trous, etc.

Ficelle, de 3 à 5 gr. environ.

Façon, de 4 à 6 centimes jusqu'au n° 40.

*Brosses quadrillées dites blanchisseuses.* 6 rangs ; il y a le petit, le moyen et le grand modèle ; il y a aussi le petit, le moyen et le grand trou.

Le petit modèle :

petit trou	90 gr. de chiendent
moyen trou	100 gr. "
grand trou	110 gr. "

Le modèle moyen :

petit trou	110 gr. "
grand trou	120 gr. "

Le grand modèle :

petit trou	130 gr. "
moyen trou	140 gr. "
grand trou	150 gr. "

*Violons* 5 pouces 5 rangs :

60 gr. de chiendent
2 gr. de ficelle

Façon : 7 centimes.

6 pouces : 85 gr. de chiendent  
2 gr. de ficelle

Façon : 8 centimes.

*Ecrevisses* 6 pouces :

120 gr. de chiendent
3 gr. de ficelle

Façon : 8 centimes.

4 pouces : 90 gr. de chiendent  
2 gr. 1/2 de ficelle

Façon : 8 centimes.

7 pouces 6 rangs : 185 gr. de chiendent  
3 gr. de ficelle

Façon : 12 centimes.

*Ecrevisses* 8 pouces 6 rangs :

225 gr. de chiendent
3 gr. de ficelle

Façon : 14 centimes.

*Navettes Longjumeau* 5 rangs :

80 gr. de chiendent
2 gr. de ficelle

Façon : 7 centimes.

N° 14 : 100 gr. de chiendent  
2 gr. 1/2 de ficelle

Façon : 8 centimes.

### *Morue 14/6 :*

300 gr. de chiendent coupé à 8 c/m 1/2  
3 gr. 1/2 de ficelle

Façon : 15 centimes.

*Brasseurs* 7 pouces 1 cordon : 225 gr.  
de chiendent coupé à 5 c/m 1/2 pour le  
plateau, pour les têtes à 6 c/m.

4 gr. de ficelle

Façon : 20 centimes.

7 pouces 2 cordons :

260 gr. de chiendent
4 gr. de ficelle

Façon : 25 centimes.

8 pouces 1 cordon :

250 gr. de chiendent
4 gr. de ficelle

Façon : 28 centimes.

8 pouces 2 cordons :

300 gr. de chiendent
4 gr. de ficelle

Façon : 30 centimes.

*Crinières anglaises.* N° 13/5 :

150 gr. de chiendent
2 gr. 1/2 de ficelle

Façon : 9 centimes.

N° 15/5 : 180 gr. de chiendent  
3 gr. de ficelle

Façon : 10 centimes.

N° 17/5 : 200 gr. de chiendent  
3 gr. de ficelle

Façon : 11 centimes.

*Pattes coco* ou *balais de piazzava*, 16/5 :

220 gr. de coco
2 gr. 1/2 de ficelle

Façon : 15 centimes.

Du n° 16 au n° 24 : 15 gr. de coco en plus  
par grandeur.

2 centimes de façon en plus.

A partir du n° 22, il y a 6 rangs, alors  
30 gr. en plus par balai. Ces balais se  
coupent à 8 c/m 1/2 et à 9 c/m 1/2, et le  
clouage se paie de 40 à 50 centimes la  
douzaine.

*Balais bassine* : mêmes bois, 15 gr. en  
plus par numéro d'ordre en bassine forte :  
25 gr. en plus que le coco.

*Balais zéliers ou mouchetés*, moitié coco  
et bassine, ou para, ou chiendent à l'entou-  
rage.

## Guide des brossiers

### *Balais soleil.* N° 12 :

280 gr. de chiendent

30 gr. en plus par numéro

3 à 4 gr. de ficelle.

*Balais Charleville* du n° 12 au n° 22,  
pour chiendent, coco, etc.

le n° 12 : 260 gr. de chiendent

25 gr. en plus par numéro

Même façon que les précédents.

*Balais cantonniers*, du n° 12 au n° 24, 5  
et 6 rangs ; ces balais se font en bassine  
forte ou piazzava, et se coupent au gré du  
client.

N° 12 : 350 gr. de bassine forte

25 gr. en plus par numéro.

Les *pattes laiton* se montent également  
en chiendent fin, pour tapis d'appartement.  
Dans le n° 12 : 280 gr. de chiendent  
25 gr. en plus par numéro au-dessus  
3 gr. 1/2 à 5 gr. de ficelle suivant les  
grandes.

*Balais vissés* du n° 32 au n° 40, 8 rangs :  
se montent en chiendent fin ; la quantité  
est sensiblement la même. La façon est de  
25 à 35 centimes.

### *Lave-ponts.*

Du n° 10 au n° 16, ces brosses ont 5 rangs

Du n° 16 au n° 19, " 6 "

Du n° 20, ces brosses ont de 7 à 9 rangs

*Lave-ponts 10/5* : 150 gr. de chiendent,  
20 gr. en plus par numéro au-dessus pour  
les 5 rangs.

*Lave-ponts 16/6* 170 gr. de chiendent

" 18/6 190 gr. "

" 20/7 225 gr. "

" 20/9 270 gr. "

*Fournisseurs* (1). — Avant de terminer ce  
guide des brossiers, nous croyons devoir le  
compléter par les adresses des principaux  
fournisseurs de matières premières de  
Paris :

**GIRARD**, 63, rue de Bagnolet. Téléphone  
Roquette 63-01.

**SIMONIN-CUNY**, 7 et 9, rue de Braque.  
Téléphone Archives 31-61.

**NICOLAS**, boulevard de Charonne. Télé-  
phone Roquette 58-32.

**ROULLEAU**, 8, rue Alibert.

(1) Ce tableau de fournisseurs de matières premières sera complété.

**BOULANGER** (soies), rue Vieille-du-Temple.  
**DESÉGLISE** (soies), rue des Francs-Bour-  
geois.

**CAUTIN** (soies), rue Pavée.

**PATOU** (soies), rue des Tournelles.

*Fabriques de bois* :

**BOUCAUT**, 8, rue du Dahomey.

**DANIELLETO**, 8, rue Biscornet.

**BENEDETTO**, 6, rue Mercœur (perçage  
fin et brosses initiales).

**M. Brieux** est absent de Paris pour  
plusieurs semaines.

Il ne faut donc adresser à son domi-  
cile que les lettres personnelles ou non  
urgentes.

Toutes les autres correspondances,  
concernant le journal, l'Entrepôt, les  
Pupilles, les Écoles, doivent être en-  
voyées

27, boulevard Victor-Hugo,  
Neuilly-sur-Seine.

**Amis des Soldats Blessés aux Yeux**,  
vous qui comprenez l'impérieux devoir  
de les secourir, achetez le livre des  
« SONNETS DE LA GUERRE », vendu  
à leur profit.

Cet ouvrage, composé par d'émi-  
nents poètes français et dont M. ED.  
HERRIOT a fait la préface, vous sera  
envoyé, si vous lui en faites la de-  
mande, par la présidente de l'œuvre :

**M<sup>me</sup> MICHAUD-LAPEYRE**, 24, avenue du  
Comte-Vert, à Chambéry (Savoie).

Édition ordinaire . . . . . 3 francs.

Édition de luxe . . . . . 10 —

Édition numérotée . . . . . 50 —

Joindre le prix du volume choisi à la lettre de commande.

# Nos Écoles de Rééducation

## HOSPICE GÉNÉRAL DE SAINT-BRIEUC

L'École de rééducation professionnelle des soldats aveugles bretons a reçu jusqu'à ce jour 89 élèves. Comme par le passé, elle leur enseigne la brosserie, la chaiserie: cannage, rotinage, et paillage; la vannerie et la cordonnerie. Des leçons de Braille sont, en outre, données à tous ceux qui sont aptes à en profiter.

Les résultats obtenus sont des plus satisfaisants, grâce au dévouement et à l'habileté des maîtres qui dirigent les différents ateliers. Beaucoup de nos brossiers et de nos vanniers, notamment, sont devenus des ouvriers émérites dont le travail est de plus en plus apprécié de nos nombreux acheteurs.

Nous ne sommes cependant pas sans inquiétude sur l'avenir de nos brossiers. Comme nous le signalions déjà l'an dernier, quelques aveugles favorisés de grosses commandes de l'armée, ont commis l'imprudence, au lieu de s'adresser à leurs camarades pour les aider, de s'adresser à des femmes et à des enfants voyants auxquels ils apprennent leur métier. C'est donc une concurrence redoutable qui se prépare, concurrence d'autant plus fâcheuse que plusieurs aveugles mutilés ne peuvent exercer d'autre métier que la brosserie.

La vie à l'École entre Bretons qui presque tous ont été cultivateurs, est de plus en plus familiale et cordiale. C'est, d'ailleurs, la vie qu'ils préfèrent et qui les prépare le mieux à leur existence de demain. Les lettres que nous recevons quotidiennement des « anciens » prouvent qu'ils n'en ont pas gardé mauvais souvenir. Elles prouvent, de plus, ce dont nous nous réjouissons, que tous ont trouvé dans les milieux où ils se sont établis, les sympathies qui leur sont dues et que beaucoup, malgré les difficultés d'une installation nouvelle, ont réussi à se créer une situation déjà bonne et qui, certainement, s'améliorera.

### ÉLÈVES PRÉSENTS

Geffroy (Eugène). — Blain (Léon-François). — Pautel (Joseph). — Gilles (Raoul). —

Laporte (Emile). — Le Beuvant (Emile). — Carret (François). — Le Treust (Pierre). — Joubrel (Joseph). — Le Floch (Joseph). — Monique (Aimable). — Péron (Joseph).

### ÉLÈVES RENTRÉS DANS LEURS FOYERS

Argouarch (Guillaume). — Auffret (Joseph). — De Bizemont (André). — Blaire (Julien). — Bodilis (Louis). — Bouguen (J.-François). — Cagneul (François). — Coat (Jacques). — Daniel (Charles). — Depince (Pierre). — Dolo (Léon). — Frénay (Mathurin). — Gautier (Paul-Jules). — Grall (Sébastien). — Nogès (Joseph). — Hubert (Théodore). — Huet (Francis). — Labbé (Barthélemy). — Lecam (Yves). — Le Serrec (Yves). — Le Teuff (Julien). — Louesdon (Gabriel). — Maho (Joachim). — Ramadour (Félix). — Mauny (Pierre). — Moisan (Mathurin). — Pasquiou (Yves). — Pirault (Louis). — Robert (Julien). — Sauvage (François). — Tallec (Jules). — Trotel (Ernest). — Toudic (Jean). — Valy (Joachim). — Le Bars (François). — Turgot (Gustave). — Gicquel (Fernand). — Chancé (Joseph). — Bénéat (Yves). — Goudal (Jules). — Delourmel (Constant). — Guégan (Albert). — Monceau (Louis). — Briquet (Pierre). — Souty (Jules). — Quéméner (Jean). — Véron (Louis). — Morlet (André). — Barbier (Jean). — Thébaut (Léon). — Lhermitte (Jean). — Lainé (Joseph). — Le Garlantézec (Edouard). — Kerrien (Jean). — Thomas (Pierre). — Guégen (François). — Mauny (Albert). — Durand (Eugène). — Le Viavant (Marc). — Dumont (Louis). — Le Roux (J.-Louis). — Girard (Auguste). — Calvez (Laurent). — Laneval (Pierre). — Lévéque (Armand). — Nicolas (Michel). — Lebourlout (Joseph). — Garnier (Auguste). — Menuet (Pierre). — Plousquellec (François). — Hamon (Théophile). — Lemire (Ernest). — Coudray (Jules). — Guégan (Arsène). — Péron (Joseph). — Monique (Aimable). — Le Floch (Joseph). — Deroche (Henri). — Joubrel (Joseph). — Le Treust (Pierre). — Cavret (François). — Le Beuvant (Emile). — Eugène (Paul). — Laporte (Emile). — Gilles (Raoul). — Blain (Léon). — Pautel (Joseph). — Geffroy (Joseph). — Baron (J.-Marie).



— 16 —

## Permanent Blind Relief War Fund for Soldiers and Sailors

(fondé par M. et M<sup>me</sup> GEORGE KESSLER)

### Entrepôt des Matières premières

35, Boulevard du Château, Neuilly-sur-Seine (Seine)

### NOTE DU MAGASINIER

*Voyons, c'est-y core la guerre ou c'est-y plus la guerre?*

*Faudrait tout de même ben qu'on finisse par le savoir.*

*Quand c'était core la guerre, y avait pas moyen de vous envoyer vos ballots sous prétexte qu'il y avait des mouvements de troupes, des trains de ravitaillement, des choses qu'on pouvait pas dire et qu'il fallait pas savoir. Alors, le chauffeur-coiffeur-planton-cycliste arrivait avec ses colis à la gare et se faisait rembarquer par l'homme à la casquette blanche, vous savez le type sur qui y a une chanson qu'on gueulait dans les trains, et qui l'envoyait aux pelotes, lui et ses ballots, en disant que les expéditions étaient suspendues. Alors, comme c'était la guerre, on disait trop rien; on défaisait les ballots « grande vitesse » pour en faire des « postaux » ou quelquefois le contraire, on changeait de gare et on finissait toujours par trouver un truc pour vous expédier quand même vos commandes. On se consolait en disant : « C'est la guerre, » faut pas s'en faire. Quand ça sera plus la guerre, ça marchera comme sur des roulettes et on sera reçu avec le sourire pour envoyer notre camelote. »*

*Non, ce qu'on se gourrait! Maintenant c'est pu la guerre, pas vrai, puisque Foch leur z'y a foutu une armistice qu'est même pas dans une musette aux Boches. Eh bien, le type à la casquette blanche, l'homme à la chanson, y s'en fout! Y veut pas plus*

*prendre de ballots que quand c'était la guerre. Et pour pas les prendre, il nous en fout de bonnes : un jour, c'est parce qu'il y a pas de matériel; le lendemain, c'est parce qu'il y a pas de personnel; une autre fois, c'est parce qu'il y a ni matériel ni personnel. Et croyez pas que ce soit tout : hier, c'était parce qu'il y avait trop de matériel et trop de personnel! En entendant ça, le chauffeur-coiffeur-planton-cycliste a vu rouge. Il voulait rentrer dans le chou de la casquette blanche parce qu'il se payait sa bouillotte. Il a fallu le retenir et pour le calmer, y faire boire je sais pas combien de pinards, même qu'il est encore pas désaoulé! Dame, c'était raide à comprendre que dans les gares quand il y a de trop, c'est comme quand il y a pas assez. Alors, c'est la pagaye, tout est embouteillé, comme ils disent, et il y a plus moyen de grouiller.*

*Enfin, vous voyez tous nos malheurs et faut pas nous en vouloir si encore nous avons du retard dans nos expéditions. Bientôt, il y en aura plus, les chemins de fer vont plus avoir à charrier les poilus et les trucs de la guerre; ils auront les locos et les wagons des Boches et ils pourront prendre tous les jours nos expéditions.*

*Patinez un peu, cet heureux jour tardera pas et surtout quand il y a du retard, soyez sûrs que c'est pas notre faute et faut pas en vouloir au*

VIEUX BON ZIG DE MAGASINIER.

(Voir le tarif à la page suivante.)

# LISTE

DES

## MATIÈRES PREMIÈRES EN MAGASIN

avec prix en vigueur jusqu'au 15 mars 1919

Chiendent . . . . .	Fr. 7	» le kilo	Morue . . . . .	21	» le cent
Coco. . . . .	4	» —	Navettes cint. 17/5 . . . . .	16	» —
Bassine coupée à 0,22 et 0,28	4 30	—	Navettes cint. 19/5 . . . . .	16	» —
Ficelle. . . . .	13	» —	Navettes cint. 19/6 . . . . .	18	» —
Piassava brut. . . . .	4	» —	Parisiennes. . . . .	15	» —
Tampico brut . . . . .	3 25	—	Patte coco 18. . . . .	55	» —
Balayettes 2 rangs . . . . .	28	» le cent	Patte coco 20. . . . .	60	» —
Blanchisseuses . . . . .	14	» —	Patte coco 22. . . . .	65	» —
Brescias 5/11. . . . .	35	» —	Patte coco 24. . . . .	72	» —
Brescias 5/13. . . . .	45	» —	Teinturier . . . . .	33	» —
Brosses à ongles . . . . .	18	» —	Tonneau 17. . . . .	25	» —
Brosses en S 21. . . . .	32	» —	Tonneau 19. . . . .	27	» —
Cantonniers 36 . . . . .	105	» —	Tonneau 21. . . . .	30	» —
Cantonniers 40 . . . . .	110	» —	Tonneau 21 2 cordons . . .	35	» —
Crinières 56 trous. . . . .	33	» —	Versés 28 trous. . . . .	11 50	—
Crinières gougeées 70 tr. .	45	» —	Versés 32 trous. . . . .	12	» —
Cure-casseroles. . . . .	60	» —	Versés 40 trous. . . . .	12 50	—
Écrevisses . . . . .	30	» —	Violon 17 cinq rangs. . . .	14	» —
Garde-robe 1 pièce . . . .	11	» —	Violons 19/5 . . . . .	14	» —
Garde-robe 2 pièces. . . .	45	» —	Violons 21/5 . . . . .	16	» —
Hollandaises goug. . . . .	17	» —	Violons pointus . . . . .	19	» —
Lave-pont 10. . . . .	55	» —	Laveuse armée . . . . .	25	» —
Lave-pont 12. . . . .	61	» —	Rotin. . . . .	11	» le kilo
Lave-pont 14. . . . .	63	» —	Canne n° 2 . . . . .	21 65	—
Lave-pont 16. . . . .	70	» —	Canne n° 4 . . . . .	21 65	—
Manche balai. . . . .	40	» —	Canne recouvrement . . .	18	» —